

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2020

**DELIBERATION N° DEL040-20**

L'an deux mille vingt, le 25 juin 2020 à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 18 juin 2020, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, D. FRANCILLON, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSOIN, A. LAMY, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI

**Pouvoirs :**

M. BACHIMON Alizé (Pouvoir à Sylvie Cussigh, en date du 25 juin 2020)  
M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 23 juin 2020)

MADAME SYLVIE SAUNIER-CAILLY A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Désignation des représentants de la commune au conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Suite au renouvellement du conseil municipal et en application de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner les représentants (deux titulaires) de la commune de Gières qui siégeront au sein du CISPD.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner deux titulaires pour représenter la commune au sein du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

Les candidatures proposées sont :

- Jean PAVAN
- Naziha BOUYIRI / ép. BILLIOUD
  
- Anaïs TOURRE
- Elodie LAZZAROTTO

nombre de suffrages exprimés : 29

	Nombre de voix obtenues
Jean PAVAN Naziha BOUYIRI / épouse BILLIOUD	22
Anaïs TOURRE Elodie LAZZAROTTO	7

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, par 22 voix pour Jean PAVAN et Naziha BOUYIRI/épouse BILLIOUD et 7 voix pour Anaïs TOURRE et Elodie LAZZAROTTO, Jean PAVAN et Naziha BOUYIRI / épouse BILLIOUD délégués titulaires en tant que représentants de la commune au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 25 juin 2020.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.